

Ballon-Saint Mars

BULLETIN MUNICIPAL

N° 4 Décembre 2017



Maurice Vavasseur,
maire de Ballon-Saint Mars,
maire délégué de Ballon.

Jean-Louis Allichon,
maire-adjoint de
Ballon-Saint Mars,
maire délégué de
Saint-Mars-sous-Ballon.

Dans le précédent bulletin, nous mettions notamment à l'honneur, photos à l'appui, Madame Adèle Berger, notre centenaire, et Bernard Coutelle, ancien instituteur à Saint Mars, conseiller municipal, bénévole dévoué à la cause de l'épicerie solidaire et très engagé dans la préparation du comice. Nous regrettons aujourd'hui leur disparition, leur rendons un dernier hommage et présentons nos condoléances à leurs proches.

Ce deuxième semestre a démarré en fanfare ! Le comice a connu le succès que les 160 bénévoles espéraient : des exposants et un public nombreux (5 000 personnes environ) ; des animations entraînantes ; une restauration appréciée par de nombreux convives... Le tout sous un ciel passé du gris au bleu du samedi au dimanche. Tant mieux pour la présentation du cadran solaire qui a suscité beaucoup de curiosité et d'intérêt. Tous les acteurs, à commencer par Didier Duluard, le dynamique et entraînant président de l'association des bénévoles du comice (ABC), sont grandement satisfaits. Le bilan, tant financier qu'humain, est très positif. Les autres manifestations festives ou culturelles ont également connu le succès : la Fête de fin d'été les 26 et 27 août, dans la cour de la mairie ; les journées du patrimoine les 16 et 17 septembre avec la visite des églises St Georges et St Médard et la présentation de son cadran solaire.

Au chapitre des travaux, la voirie tient toujours une grande place : élagage, débroussaillage, curage, reprofilage voire réfection complète de certaines voies communales. Nos agents en font un maximum. Il est cependant nécessaire de faire appel à une entreprise extérieure, pour les revêtements routiers mais aussi pour les hautes tailles. En novembre, les basses eaux de l'Orne Saosnoise ont été mises à profit pour réaliser le parcours-pêche et la cale de mise à l'eau d'embarcations pour Personnes à Mobilité Réduite. Deux logements communaux ont fait l'objet d'une rénovation ou une mise aux normes, électriques notamment. La bibliothèque est maintenant mieux isolée et mieux chauffée : une porte a été changée ; un poêle a été installé. Derrière la mairie de Saint Mars, les ateliers ESTIM terminent la restauration du mur de soutènement du terrain du Prieuré.

L'aliénation de 13 chemins de Saint Mars est arrivée à son terme sans qu'il y ait eu de contestation. Les acquéreurs sont maintenant en relation avec le géomètre-expert

et avec le notaire pour conclure la vente à l'euro symbolique. C'est à ce même prix que la commune a pris possession d'une parcelle en friche située près du chemin des Rues Vertes. En effet, la propriétaire, Madame Fanget, nous en a fait don. Nous l'en remercions chaleureusement.

Plusieurs de nos projets ont obtenu les subventions sollicitées : l'autopartage (il sera fonctionnel en début d'année avec l'acquisition de deux voitures électriques que vous pourrez louer. La plate-forme de rechargement est prête à les accueillir dans la cour de la mairie) ; la restauration de l'ancien atelier communal à Saint Mars, la liaison rue Courboulay- rue Principale (ex-rue Leclerc) et le plateau ralentisseur seront lancés au cours du 1^{er} semestre 2018.

La réfection du réseau d'assainissement dans la partie ancienne du bourg de Ballon est reportée et conditionnée à la réactualisation du schéma directeur conformément aux prescriptions de l'Agence de l'eau. Seul le renouvellement du réseau d'eau potable sera réalisé en 2018 : le syndicat d'eau potable des Fontenelles en assurera la maîtrise d'ouvrage.

2018 sera également une année charnière pour la restructuration du groupe scolaire Elisabeth et Robert Badinter, le conseil municipal ayant validé en cette fin d'année le regroupement progressif des trois sites scolaires existants en un seul en partie haute du Champ de Foire. Première phase de cette restructuration : la construction d'un nouveau restaurant scolaire.

Une réunion publique a eu lieu le 16 novembre pour présenter la démarche « BIMBY » et des personnes intéressées ont pu s'entretenir 1 heure durant avec les architectes-conseils les 24 et 25 novembre. Ils ont ainsi étudié les meilleures possibilités de « construire dans leur jardin ».

Depuis début décembre, le changement d'adresse est effectif dans les rues de la Croix de Pierre, de Moulins et du Général Leclerc à Saint Mars : celle-ci devient Rue Principale ; les deux autres changent partiellement de numéros. À propos de signalisation, les panneaux indiquant la commune nouvelle seront posés prochainement aux entrées de l'agglomération : BALLON – SAINT MARS s'affiche et s'affirme !

En janvier, nous procéderons au recensement de la population. Faites bon accueil à nos agents recenseurs.

D'ici-là, nous vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année et vous présentons nos meilleurs vœux 2018.

Maurice Vavasseur et Jean-Louis Allichon

Mairie de Ballon-Saint Mars :
02 43 27 30 21

Mairie de Saint-Mars-sous-Ballon :
02 43 27 30 16

Mél : mairie@ballonsaintmars.fr

Site internet : www.commune-de-ballon.fr



LES VÉHICULES EN AUTOPARTAGE, C'EST POUR BIENTÔT !

Depuis plusieurs mois, comme nous l'indiquions dans le précédent bulletin municipal, Ballon-Saint Mars et cinq autres communes sarthoises (Connerré, Brette-Les-Pins, Ecommoy, Étival-Les-Le Mans et Guécélard) participent collectivement à la mise en œuvre d'une nouvelle offre de mobilité à l'échelle du Pôle Métropolitain Le Mans-Sarthe : l'autopartage !

Le service d'autopartage envisagé consistera à mettre à disposition des habitants de ces 6 communes, des véhicules électriques en location à la journée ou à la demi-journée.

Au cours de ces dernières semaines, la station d'autopartage a ainsi été aménagée

à proximité de la mairie de Ballon : elle est équipée notamment d'une borne de recharge électrique. Dès le début de l'année prochaine, deux véhicules type Renault Zoé, dotés chacun d'une autonomie de 300 kilomètres maximum, pourront être réservés par les habitants de Ballon-Saint Mars.

Rappelons que l'objectif de cette nouvelle offre de mobilité est de garantir à chacun, pour un coût de location modeste, la possibilité d'être mobile et autonome !

Cette prochaine station d'autopartage offrira au final une diversité en terme de mobilité :

- l'autopartage bien sûr avec les deux Renault Zoé,
- la recharge pour les propriétaires de véhicules électriques,
- et un service de transport solidaire : en effet, toute personne, n'ayant pas le permis de conduire ou ne pouvant pas conduire de manière temporaire ou permanente, pourra réserver une voiture Zoé et être mise en relation avec un chauffeur bénévole de son voisinage qui pourra assurer le déplacement.

Afin d'identifier visuellement ce nouveau service, un nom et un logo ont été définis par les membres du groupe de travail autopartage. Les modalités de fonctionnement (amplitudes horaires, réservations, tarification...) seront portées à la connaissance des habitants de Ballon-Saint Mars lors des différentes cérémonies des vœux début janvier.

OPÉRATION « BIMBY » À BALLON-SAINT MARS

Les propriétaires de parcelles bâties ou non à l'intérieur de l'agglomération ont eu la possibilité de rencontrer un architecte-urbaniste gratuitement afin de réfléchir à d'éventuels projets : cession d'une partie de leur terrain pour un projet immobilier, agrandissement de leur logement pour une extension, réhabilitation d'un bâtiment existant...

Une quarantaine d'habitants a participé à la réunion publique le jeudi 16 novembre dernier à la salle polyvalente de Saint Mars, preuve de l'intérêt porté à cette démarche expérimentale. Vingt-cinq familles ont saisi l'opportunité qui leur était offerte et se sont inscrites pour des entretiens individuels qui se sont déroulés les 24 et 25 novembre en mairie de Ballon. Durant cet entretien d'une heure, ils ont pu étudier en toute sérénité et sans engagement, sur la base de croquis, toute possibilité d'évolution de leur parcelle ainsi que de la ou des constructions qui s'y trouvent. Durant ces deux jours, des conseillers en rénovation énergétique étaient également présents, une bonne occasion pour discuter de l'amélioration de son habitat et d'économie d'énergie.

Cette démarche expérimentale a pu permettre à chacun de trouver des pistes pour faire évoluer le moment venu son patrimoine en fonction de besoins exprimés ou non (amélioration, adaptation, agrandissement, transformation, cession, division parcellaire...) ou tout simplement de prendre connaissance de la valeur et des possibilités de son bien.



DÉBROUSSAILLAGE/ ÉLAGAGE VOIRIE COMMUNALE

À l'issue d'une consultation, le conseil municipal a retenu l'entreprise Cordier pour un montant de 5 625 € H.T. Le marché a été conclu pour une période d'un an renouvelable 2 fois (années 2017-2018-2019). Exécutés au cours du 4^{ème} trimestre de chaque année, les travaux confiés portent sur :

- le débroussaillage des fossés et talus à l'aide d'un engin équipé d'une épareuse,
- l'élagage des haies à l'aide d'un engin équipé d'un lamier.

L'ensemble des voies concernées représente un linéaire d'environ 30 km. À noter que le fauchage des accotements et le traitement des chemins ruraux continuent d'être assurés par les agents communaux.

Au cours de la durée du marché et à partir d'une tarification à l'heure, un dégagement de lignes téléphoniques insérées dans un certain nombre de haies sera confié à l'entreprise en collaboration avec les services de France



Télécom. Sont programmés à ce titre sur Saint Mars au cours du présent hiver les chemins du « Ruisseau de Mésange » et de « La Chevalerie » ainsi que la voie communale entre la « Croix du Jarossay » et la carrière « La Peur aux Prêtres ».

PROGRAMME 2017 ENTRETIEN VOIRIE COMMUNALE

Pour 2017, le conseil municipal a arrêté le programme suivant :

- Réfection de la route des Ardents (curage des fossés, arasement des accotements, reprofilage de la chaussée, réalisation d'un enduit bi-couche gravillonné, balayage surplus gravillons),
- Mise en œuvre route de la corne entre les lieux-dits « la Gatellerie » et « La Roulerie » de bandes de rives en béton rainurées afin de conforter les accotements dans un virage,
- Réalisation d'un enduit bi-couche gravillonné à l'intersection des chemins ruraux dits de « Villeneuve » et « Clos Plat »,
- Réfection de trottoir en enrobé angle rue Saint Laurent/rue de La Croix de Pierre afin d'assurer un cheminement piétonnier confortable,



- Point à Temps Automatique et manuel sur l'ensemble des voies communales dans et hors agglomération. Le « point à temps » est une technique qui répare ponctuellement la chaussée en redonnant de l'étanchéité là où elle a subi des dégradations (fissures, nids de poule). Elle réside dans un épandage d'un mélange d'émulsion de bitume et de gravillons en surface de la chaussée. L'ensemble de ces travaux confié à l'entreprise Lochard Beaucé pour un montant d'environ 50 000 € H.T. a été réalisé au cours des dernières semaines, à l'exception de l'enduit bi-couche route des Ardents qui sera mis en œuvre à la sortie de l'hiver.

CIRCULATION/STATIONNEMENT/SIGNALISATION

La dernière rentrée scolaire a été l'occasion de changements en matière de circulation et stationnement : sens giratoire rues de La Libération, Nationale et De Gaulle, renforcement des interdictions de stationner et/ou d'arrêter aux abords du groupe scolaire Elisabeth et Robert Badinter, place du Champ de Foire, parking salle polyvalente St Mars...

À la demande des riverains de la rue de Lansac-Ouest, trop souvent utilisée comme voie de contournement de la rue Paul Ilias aux heures de pointe, sera prochainement mise en place une réglementation type zone de rencontre (priorité aux piétons, vitesse limitée à 20 km/h...), Une signalisation « stop », plus contraignante que le panneau actuel de « cédez le passage » sera installée au débouché sur la place des Halles.

Les services de gendarmerie seront sollicités afin d'effectuer des contrôles et rappeler les contrevenants à un comportement plus vertueux si nécessaire.

Enfin, en cette fin d'année, une mise à jour de la signalisation directionnelle sera progressivement opérée afin de prendre en compte des modifications de mentions (Maison de Santé, Station Autopartage, Communauté de communes Maine Cœur de Sarthe...), de nouvelles mentions (foyer hébergement Les Erables, gendarmerie...) et le remplacement des panneaux d'entrées et sorties d'agglomération correspondant à la commune nouvelle « Ballon-Saint Mars ».

LES GENDARMES DANS DE NOUVEAUX LOCAUX

Dix années auront été nécessaires pour conduire ce projet à son terme et offrir enfin des locaux de travail fonctionnels et d'hébergement plus adaptés à la vie familiale de nos gendarmes.

De nombreuses étapes auront jalonné ce dossier :

- **septembre 2007** : première sollicitation auprès de la commune par le groupement départemental de gendarmerie,
- **2008** : accord du conseil municipal pour assurer la maîtrise d'ouvrage relative à la construction d'une nouvelle caserne, recherche de terrains correspondants dont un situé secteur « Haut-Éclair »,
- **2010** : validation du terrain par la direction générale de la gendarmerie, acquisition de ce dernier par la commune,
- **2011** : lancement par la commune de la révision de son POS en PLU, le terrain retenu étant situé en zone naturelle (révision achevée en février 2015),
- **2012** : considérant que la commune n'a pas à assumer seule la construction de cet ouvrage, la préfecture invite l'ex. Communauté de Communes des Portes du Maine à en assurer la maîtrise d'ouvrage en lieu et place de la commune de Ballon,
- **2013** : prise de compétence par la Communauté de Communes des Portes du Maine,
- **2014** : choix par la Communauté de Communes d'une assistance à maîtrise d'ouvrage,
- **Début 2015** : choix d'un groupement de maîtrise d'œuvre, le cabinet Architour, élaboration du projet à partir d'un programme s'appuyant



sur un référentiel type de la gendarmerie nationale,

- **2016** : signature du permis de construire, consultation des entreprises, démarrage des travaux en septembre, pose officielle de la première pierre début octobre,
- **octobre 2017** : livraison des bâtiments, déménagement et installation des gendarmes dans leurs nouveaux locaux.

Ce dossier a été long à conduire, de même que le montage financier. La faisabilité de ce dernier a abouti grâce à un concours financier supplémentaire de l'Etat octroyé en 2015 par M^{me} La Préfète de la Sarthe, la commune ayant pour sa part donné le terrain. D'un coût total d'un peu plus de 1 900 000 € HT, cette opération est financée à 58% par des subventions émanant de l'Etat. Le reste, soit environ 800 000 €, est assuré par un emprunt souscrit par la Communauté de Communes; les annuités correspondantes étant entièrement couvertes par les loyers qui seront versés par la direction générale de la gendarmerie nationale.

Organisée en communauté de brigade avec la gendarmerie de Savigné-l'Évêque, cette nouvelle gendarmerie, à l'architecture contemporaine, conçue pour accueillir huit gendarmes et leurs familles, constitue un bel exemple de maintien d'un service public de qualité sur notre territoire. Elle a été inaugurée le lundi 11 décembre en présence de M. Le Préfet de la Sarthe.

Quant aux locaux de l'ex-gendarmerie rue Carnot, propriété du Conseil Départemental de la Sarthe, une réflexion sur leur reconversion est actuellement engagée par la commune avec Sarthe Habitat en vue d'y réaliser un programme d'habitat social.

DES APPRENTIS JARDINIERS DÉCOUVRENT LES VIVACES AU JARDIN MÉDIÉVAL

Par une belle journée ensoleillée, le vendredi 13 octobre, 25 personnes se sont appliquées afin de satisfaire notre regard, notre odorat et notre admiration dans ce site paisible ouvert au public sur les coteaux de Ballon.

Au programme de cet atelier à destination des élus et des agents des collectivités initié par le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Sarthe :

- connaissance des diverses plantes vivaces : graminées, bulbes, fougères, herbacées ;
- plantes de structures, de bouquets, de remplissage et de ponctuation choisies pour la disposition, les couleurs, les époques de plantation et de fleurissement ;
- conseils d'entretien, de paillage, d'arrosage...

Le but de cette journée de formation : concevoir un massif fleuri en respectant l'environnement immédiat.



cabinet.leroy.cochet@mma.fr

1, rue du Général Lerclerc
72290 BALLON
Tél. : 02 43 27 30 29
Fax : 02 43 27 23 99

C.C. SUPER U
72380 STE-JAMME/SARTHE
Tél. : 02 43 29 03 07
Fax : 02 43 29 04 96

ZAC de l'Épine
72460 SAVIGNÉ L'ÉVÊQUE
Tél. : 02 43 27 26 47
Fax : 02 43 27 27 05

N° orias 11060358 • 15001362 - www.orias.fr



la pharmacie

**votre espace de santé
72290 BALLON**

Tél. : 02 43 27 30 39

<http://pharmacie-de-ballon.pharm-web.net/>





PARCOURS PÊCHE EN BORDURE DE L'ORNE SAOSNOISE

En mai 2014, Gérard Surget, garde-pêche, et pêcheur lui-même depuis son enfance, sollicite la commune pour aménager un poste pêche adapté aux personnes à mobilité réduite, complété de mobilier (table de pique-nique en béton...). Aujourd'hui, c'est chose faite !

En contrebas de la station d'épuration, cet équipement constitué d'un ponton de pêche d'une longueur d'une dizaine de mètres, d'une cale en béton de mise à l'eau et d'une aire de stationnement à proximité, permettra non seulement aux personnes à mobilité réduite mais également aux enfants de pratiquer la pêche en toute sécurité.

Modifiant quelque peu une des berges de l'Orne Saosnoise, ce projet a fait l'objet d'un dépôt de dossier de déclaration au titre de la loi sur l'eau auprès de la Direction Départementale des Territoires instruit au cours de l'année 2016.

Nécessitant un abaissement du niveau de l'Orne Saosnoise, les travaux ont été réalisés par l'entreprise Sablé Environnement au cours du mois d'octobre.



Ces travaux, couplés avec ceux réalisés dans le secteur du « Grand Thouars » (remplacement de la passerelle au-dessus d'un bras de l'Orne Saosnoise, débroussaillage du chemin d'accès, signalétiques diverses...) s'élèvent à environ 25 000 €. Cette opération bénéficie d'un large financement issu de l'association locale de pêche de Beaumont-sur-Sarthe (6 000 €), de la fédération départementale de pêche (2 000 €), de la Communauté de Communes (4 500 €), du Pays du Mans (7 500 €).

REMPLACEMENT DES COMPTEURS ÉLECTRIQUES

La loi sur la transition énergétique relayant une directive européenne a imposé à ERDF, devenue Enedis, entreprise gestionnaire du réseau de distribution d'électricité, le déploiement de nouveaux compteurs en France. Après les compteurs bleus et compteurs blancs électroniques, place désormais au nouveau compteur communicant « Linky ». À ce jour plus, de 7 millions de compteurs ont été posés en France, 40 000 en Sarthe où l'opération va se dérouler jusqu'en 2021.

Le changement des compteurs sur la commune de Ballon-Saint Mars est programmé par Enedis Sarthe de février à avril 2018. Trente à quarante-cinq jours avant le remplacement à domicile de votre compteur, un courrier d'information vous sera envoyé par Enedis. La pose sera assurée par une entreprise mandatée par Enedis, à savoir sur notre commune, l'entreprise « PA Energie » installée dans la zone d'activité de Courgains. Si le compteur est situé à l'intérieur de votre habitation, un rendez-vous devra être pris avec vous.

Durée d'intervention : en moyenne 30 minutes (brève coupure de votre alimentation en électricité). Aucuns travaux d'aménagement nécessaires, le nouveau compteur se substituant à l'ancien (emplacement et taille similaires). Intervention complètement

gratuite. L'installation du compteur « Linky » ne modifie pas votre contrat d'électricité. Attention : un réglage de votre disjoncteur, s'il est accessible, sera effectué afin d'adapter si nécessaire la puissance souscrite de votre installation à la puissance réellement sollicitée.

En cas de refus de changement de compteur, vous serez invités à signer une attestation de non acceptation et vous serez soumis à un relevé payant de vos consommations.

Pour en savoir plus, contact sur www.enedis.fr ou tél. au 0 800 0540659 (appel gratuit)

DEVENIR DU SAINT-ELLIER

Le Saint Ellier a perdu son enseigne : jusqu'à quand ? Nous n'en savons rien. Le fonds de commerce est à vendre avec son mobilier, sa licence IV. Pour permettre une réouverture et faute d'autre proposition d'utilisation des locaux, nous avons acquis ce document indispensable au maintien du débit de boissons d'un café-restaurant-hôtel-multiservices. Nous sommes maintenant dans l'attente du repreneur qui en fera le meilleur usage.



AUTRES TRAVAUX

Avec l'automne est venu le temps de la taille, de l'égamage... Route de Bonnétable, le monument à Paul Ilias et aux autres civils exécutés le 9 août 1944 a retrouvé des couleurs et est bien plus visible suite à la taille des arbres qui l'encadrent.

Les deux logements communaux de la rue François Nicolas ont nécessité une mise en conformité de l'installation électrique et le remplacement des appareils de chauffage. Les compteurs d'eau ont été remplacés dans des regards sur le trottoir. Le n°9 étant vacant, la salle d'eau a été entièrement réaménagée ; la menuiserie extérieure a été remplacée. D'éventuels futurs locataires se sont déjà manifestés.

Derrière la mairie, les employés des Ateliers ESTIM se sont remis avec ardeur à l'« ouvrage d'art » que constitue le mur de soutènement du terrain du Prieuré. Aux beaux jours, il devrait être entièrement restauré.

Nos deux projets plus importants, la transformation de l'ancien atelier communal en salle associative et la liaison rue Principale (ex-rue Leclerc) - rue Courboulay, ont été subventionnés comme nous l'espérions. L'un et l'autre seront réalisés début 2018.

Enfin quelques nouveaux numéros ont été posés, rue de Moulins, rue de La Croix de Pierre et deux nouvelles plaques indiquent que la rue Leclerc a retrouvé son ancien nom, « rue Principale », avec l'accord presque unanime des riverains. Ces changements d'adresses étaient devenus inévitables. C'est maintenant chose faite. Nous avons remis aux riverains concernés un courrier et cinq cartons formulaires leur permettant d'aviser différentes administrations. Ceux qui changent de numéro ont eu à choisir d'en assurer la pose ou de laisser nos agents s'en charger. Tout doit maintenant être fixé en bonne place afin de faciliter le travail du facteur. Merci pour lui.

TRAVAUX ASSAINISSEMENT/EAU POTABLE PLACE DES HALLES-RUES DU CHÂTEAU, VIEUX TERTRE ET LANSAC-QUEST

Dans le dernier bulletin municipal de juin dernier, nous indiquions que l'attribution des différents marchés de travaux et le lancement de ces derniers seraient conditionnés à l'obtention des aides financières tant auprès de l'Agence de l'Eau que du Conseil Départemental, cette dernière étant liée à l'acceptation de la précédente.

L'Agence de l'Eau a fait part à la fin de l'été de son intention de ne pas répondre favorablement à la demande d'aide financière au motif que le schéma directeur d'assainissement collectif des eaux usées en vigueur depuis 2006 était désormais obsolète et qu'il convenait au préalable de procéder à son actualisation afin de prendre en compte les évolutions intervenues au cours de ces dix dernières années (extension du réseau consécutivement à la création de nouveaux lotissements sur la commune de Ballon-Saint Mars).

Le conseil municipal a par conséquent décidé, en lien avec le syndicat d'adduction d'eau potable des Fontenelles, de suspendre l'ensemble des opérations, de stopper les procédures en cours, de ne pas donner suite à la consultation des entreprises et de lancer rapidement une nouvelle étude du schéma directeur d'assainissement collectif des eaux usées dont la durée sera comprise entre 12 et 18 mois.

La restructuration conjointe des réseaux assainissement et

eau potable avait été dictée principalement par la nécessité de procéder au renouvellement de ce dernier au regard de sa vétusté et la perspective d'entreprendre par la suite une réfection complète des voiries concernées. Compte tenu de la durée de l'étude susvisée et afin d'éviter le risque avéré de fuites lors de périodes de fort gel, le renouvellement du réseau d'eau potable sera entrepris, seul, à l'automne 2018 par le syndicat des Fontenelles.

Qu'est-ce qu'un schéma directeur d'assainissement collectif des eaux usées ?

À l'issue de son élaboration, le schéma directeur définit un programme pluriannuel et hiérarchisé d'actions et travaux destinés à améliorer la connaissance, la gestion et le fonctionnement du système d'assainissement collectif des eaux usées qui comprend le réseau et la station de traitement. Il vise ainsi à protéger les milieux aquatiques et à préserver les usages par l'amélioration de l'efficacité du système d'assainissement dans sa globalité, en réduisant les rejets de pollution dans le milieu naturel et en cherchant à garantir son efficacité dans la durée. Il vise également à optimiser les coûts de fonctionnement. Spécificité de la commune de Ballon-Saint Mars, le réseau collectif des eaux usées, pour partie sur Ballon, est de type unitaire, c'est-à-dire qu'il reçoit dans un même collecteur les eaux usées et les

eaux pluviales. L'étude du schéma directeur comprendra par conséquent un volet pluvial afin de dimensionner au mieux les réseaux correspondants et les ouvrages de stockage par temps de pluie.

Pourquoi un délai d'études entre 12 et 18 mois ?

L'élaboration d'un schéma directeur s'appuie d'abord sur un état des lieux du système existant, puis sur deux campagnes de mesures d'environ un mois des débits et des charges polluantes (l'une en fin d'hiver, l'autre en fin d'été), sur la localisation précise des anomalies et dysfonctionnements du réseau (passage de caméra, tests aux colorants et tests à la fumée pour détecter les mauvais branchements). Ces premières étapes permettent de dresser un bilan et un modèle de fonctionnement du réseau et par la suite l'élaboration du schéma directeur. Ce dernier hiérarchise les actions et investissements à réaliser tenant compte des impératifs de protection du milieu naturel, du respect de la réglementation et en rapport avec une progression du prix de l'eau qui soit acceptable pour les usagers du service.

En début d'année, le conseil municipal fera le choix d'un bureau d'études- assistant à maîtrise d'ouvrage- afin d'être accompagné dans cette démarche.



CHARPENTE - COUVERTURE

Christian BATARD

Zinguerie - Neuf et Restauration
Aménagement de combles

02 43 33 76 09 Les Roseaux • 72290 Congé-sur-Orne



Agent
RENAULT

Garage Galais Christophe

Route du Mans
72290 Ballon

Tél. 02 43 27 22 76
Fax 02 43 27 26 71

Station Elan

COMICE AGRICOLE



COMICE, LE BILAN

Voici maintenant quelques mois que le comice a eu lieu sur notre commune. Nous pouvons dire aujourd'hui que ce fut une belle réussite pour cette première grande manifestation organisée en commun par les deux anciennes communes. Plus de 5000 visiteurs, une centaine d'exposants, 160 bénévoles, de nombreuses animations et une exposition agricole de qualité notamment avec le concours percheron mais malheureusement un peu trop boudée par les agriculteurs de la commune et du canton, une restauration copieuse, une météo assez favorable et une bonne ambiance, tous ces ingrédients ont contribué à cette réussite.

Et surtout ces nombreux bénévoles qui se sont investis pendant des mois pour que tout ce que nous organisons soit une réussite (soirées, déco, bulletin, loto, spectacle, etc.) afin de contribuer à cette bonne entente qui a porté le résultat que nous avons pu apprécier lors des deux jours du comice et qui restera longtemps gravé dans nos mémoires.

Je tiens à remercier encore tous ces bénévoles, qui pour certains œuvraient pour la première fois dans une association, pour tout le travail fourni. Ce comice fut l'occasion de nous découvrir, de nous connaître, de nous faire confiance et surtout de nous apprécier.



Je voudrais également rendre hommage à Bernard Coutelle lui qui fut peut-être le bénévole le plus actif et qui malheureusement nous a quittés bien trop vite. Pilier de la commission décoration et de la commission encarts, très actif à chaque rendez-vous pour le transport, le montage et démontage des structures, le balisage, Bernard était toujours disponible. D'une joie de vivre sans rien faire transparaître, il était devenu un ami grâce à sa gentillesse pour tous ceux qui l'ont côtoyé lors de ce comice. Merci Bernard.

Cette belle réussite du comice a engendré un bénéfice non négligeable que nous allons réinvestir très certainement dans du matériel qui pourra servir aux différentes associations.

Didier Duluard

Président de l'Association des Bénévoles du Comice

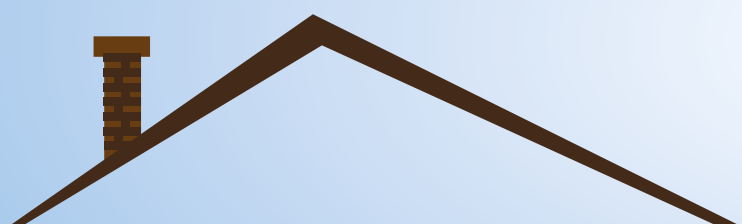


BERNARD COUTELLE

Notre collègue et ami Bernard Coutelle nous a quittés... Conseiller municipal actif et engagé depuis mars 2014, il siégeait dans les commissions espace rural et affaires sociales. Il représentait également notre commune auprès du Syndicat intercommunal d'aménagement et d'entretien de l'Orne saosnoise. Avant de devenir un élu, Bernard fut instituteur de l'école publique de Saint-Mars-sous-Ballon puis de l'école publique intercommunale Ballon-Saint Mars. En charge de la classe de CP, il a appris à lire à de nombreux jeunes habitants de notre commune.

Chaleureux et soucieux des autres et de leurs difficultés, il s'était également investi auprès de la Maison Des Projets dans la collecte et la distribution de colis alimentaires puis dans le fonctionnement de l'épicerie sociale et solidaire. Bien plus récemment, il s'était totalement impliqué dans la préparation et l'organisation du comice cantonal. Tour à tour collecteur d'encarts publicitaires, décorateur, installateur ou encore vendeur de boissons, il aura été un grand artisan de la réussite de cet événement lors duquel il a conquis les bénévoles de l'association par sa gentillesse, sa disponibilité, sa bonne humeur et ses talents de bricoleur hors pair.

Bernard aura marqué son passage dans notre commune. Qu'il en soit remercié. Sa présence nous manquera.



**Z.A. de Guette Midi
72290 BALLON**

Olivier RIBET

**CHARPENTIER • COUVREUR - ZINGUEUR
RAMONAGE • AMÉNAGEMENT DE COMBLES**

Tél. : 02 43 24 90 26 • Port. : 06 63 10 16 29



LE DONJON DE BALLON, PLUS BEAU MONUMENT DE LA SARTHE !

À l’initiative du journal Le Maine Libre et en partenariat avec le Conseil Départemental de la Sarthe et France Bleu Maine, les lecteurs du journal ont, au cours de l’été, pu faire plus ample connaissance avec les plus beaux monuments de la Sarthe à travers une série de neuf parutions.

L’ordre de présentation chaque samedi a été le suivant : l’enceinte romaine du Mans, le château du Lude, la Porte Saint Julien de La Ferté-Bernard, le pont romain de Montfort-le-Gesnois, la cathédrale du Mans, l’abbaye de l’Epau à Yvré-l’Evêque, le Donjon de Ballon, le château de Sillé-le-Guillaume et l’abbaye de Solesmes.

À l’issue de la dernière parution, les lecteurs ont été



HOMMAGE À LÉONE LESAFFRE

Le 9 août dernier, nous avons commémoré la Libération de notre commune en 1944. Nous avons rendu hommage à tous ceux, militaires et civils, qui y ont contribué : les Forces Alliées, les Forces Françaises Libres et notamment la 2^{ème} Division Blindée du Général Leclerc, les Forces Françaises de l’Intérieur, les Forces Françaises Combattantes parmi lesquelles Paul Ilias, et tous ceux qui ont résisté dès 1940. Parmi eux, nous avons célébré plus particulièrement, à la demande de son petit-fils, l’engagement de Madame Léone Lesaffre. Avec son mari Émile, elle était alors gérante de l’épicerie de Ballon.

Dès le début de l’occupation allemande, tous deux intègrent un mouvement de solidarité qui s’est mis en place sur le secteur Teillé-Lucé-Ballon : solidarité envers des prisonniers de guerre évadés puis, à partir de 1943, envers les ouvriers réfractaires au Service du Travail Obligatoire ; une quinzaine d’entre eux se sont réfugiés dans le secteur. Il leur est fourni de faux papiers, un hébergement, du travail. En février 1944, ils accueillent un réfugié alsacien se faisant passer pour déserteur de l’armée allemande. En réalité, c’est un policier allemand. Ils sont arrêtés le 26 avril 1944 avec la plupart des autres membres de leur groupe, incarcérés à la prison du Mans puis déportés en Allemagne dans des camps de concentration, Émile à Dachau, Léone à Sarrebrück puis Ravensbrück. Ils en reviendront tous deux.

Depuis ce temps, Émile est décédé. Léone a eu 100 ans le 8 septembre dernier. Nous lui avons fait parvenir un bouquet de fleurs. C’est en son honneur que nous venons de mettre en lumière son parcours de résistante de l’ombre. L’engagement dont elle a fait preuve au risque de sa vie est exemplaire et mérite d’être porté à la connaissance de nos concitoyens, de nos jeunes. Nous lui exprimons toute notre reconnaissance et nous l’en remercions chaleureusement.



REPAS DES CHEVEUX D’ARGENT

Invités par le Centre Communal d’action sociale (CCAS) de la commune de Ballon-Saint Mars, les plus de 70 ans qui le souhaitent se sont retrouvés dans la salle des fêtes de Ballon ou dans la salle polyvalente de Saint Mars pour les traditionnels et conviviaux repas du mois d’octobre. Tous se retrouveront en février dans la salle des fêtes de Ballon pour un goûter.

LES POMPIERS FÊTENT LA SAINTE-BARBE

La Sainte Barbe rassemble la famille des pompiers. L’édition 2017 n’a pas échappé à la tradition. Devant un parterre de représentants du service départemental d’incendie et de secours, d’élus des communes desservies par le centre de Ballon-Saint Mars, de collègues pompiers de centres voisins, des familles et amis de pompiers, le capitaine Florent Rey, chef de centre, a détaillé l’activité de ce dernier durant l’année 2017, une année se caractérisant par un nombre croissant d’interventions, notamment de secours à la personne (et ce malgré un effectif réduit - seulement 12 sapeurs-pompiers), et une mutualisation pertinente des moyens humains avec le centre de Soulligné-sous-Ballon lors des interventions et autres manœuvres.

La Sainte Barbe est également l’occasion de souligner l’engagement citoyen des pompiers, le temps qu’ils consacrent aux diverses formations suivies et de mettre à l’honneur ceux qui sont élevés au grade supérieur (caporal pour Alexandre Frat, sergent-chef pour Mikhaël Vasseur et lieutenant pour Alexandre Gaignon).



RECRUTEMENT POMPIERS VOLONTAIRES

Le centre d’incendie et de secours de Ballon-Saint Mars recrute des sapeurs-pompiers volontaires.

Tous les jours, les 12 sapeurs-pompiers du centre d’incendie et de secours de Ballon-Saint Mars se relaient 24H/24 afin d’assurer la sécurité des habitants des 5 communes du secteur.

Avec une moyenne annuelle de 250 interventions, il est nécessaire d’augmenter l’effectif actuel du centre de secours afin de garantir le maintien de la permanence opérationnelle.

C’est pourquoi nous proposons à chaque personne souhaitant donner de son temps au service de la population de rejoindre les rangs du centre d’incendie et de secours de la commune.

5 bonnes raisons de devenir Sapeur Pompier Volontaire :

1. Vous avez entre 16 et 55 ans
2. Vous résidez ou travaillez à moins de 8 minutes du centre d’incendie et de secours
3. Vous êtes sportif et en bonne santé
4. Vous voulez vous rendre utile et participer à la vie de votre commune
5. Vous êtes disponible pour vous former et participer aux permanences opérationnelles

À l’issue du recrutement, il est possible de réaliser en 5 semaines la formation initiale permettant d’intervenir sur l’ensemble des missions (secours à personne, secours routier, incendies, opérations diverses).

Comment se renseigner ?

Contactez directement le capitaine Florent REY, chef de centre au 06 07 49 75 97 ou l’adjudant Alexandre GIGNON, chef de centre adjoint au 06 12 55 31 65.

Florent Rey
chef de centre





Groupama
CENTRE MANCHE
la vraie vie s'assure ici

**Votre agence à
Ballon-St Mars**

Tél. 02 43 27 32 31

groupama.fr

Accueil le mardi et vendredi
sans rdv le matin et sur RDV l'après midi



Alain Plumas - Gérant
18, rue du 14 juillet
93310 Le Pré Saint-Gervais

Tél./Fax : +33 (0)1 48 40 21 37
Mobile : +33 (0)6 82 94 41 25
E-mail : alainplumas@jeux-caracol.com

CARACOL

LES JEUX GRANDEUR NATURE
Internet : www.jeux-caracol.com





L'hair du temps
Salon de Coiffure Mixte

Marine Letay
6 rue Paul Ilias - 72290 Ballon

02 43 27 33 05

 L'hair du temps

ÉCOLE PUBLIQUE ÉLISABETH ET ROBERT BADINTER

RYTHMES SCOLAIRES

Par décret n°2017-1108 du 27 juin 2017, des modifications aux rythmes scolaires dans les écoles maternelles et élémentaires publiques ont été rendues possibles dès la rentrée 2017-2018.

« Le directeur académique des services de l'éducation nationale, sur proposition conjointe d'une commune et du conseil d'école autorise des adaptations à l'organisation scolaire ayant pour effet de répartir les heures d'enseignement hebdomadaires sur huit demi-journées réparties sur quatre jours. »

Pour l'année 2017-2018, la commune de Ballon-Saint Mars, en concertation avec les parents d'élèves ainsi que l'équipe enseignante avait décidé, dans l'intérêt de l'enfant, de maintenir la semaine à 4,5 jours ainsi que les Temps d'Activités Périscolaires.

Pour l'année scolaire 2018-2019, à la demande de l'Inspection de l'Éducation Nationale, le choix d'organisation doit être fait avant fin décembre 2017.

Malgré le manque de visibilité sur le subventionnement des TAP par l'État et la CAF et donc l'impossibilité d'affirmer leur maintien, une commission scolaire réunissant élus, représentants de parents d'élèves et enseignants a mis en forme une enquête consultative à destination des parents d'élèves sur l'organisation de la semaine qui leur paraît souhaitable.

LA RENTRÉE SCOLAIRE, LES PROJETS

C'est une équipe enseignante inchangée qui a accueilli les enfants de Ballon-Saint Mars mais également de Congé-sur-Orne et Lucé-sous-Ballon le 4 septembre dernier. 230 écoliers ont rejoint à cette occasion les 9 classes de notre école.

Cette année, les enseignantes ont pu réunir les enfants des différents cycles sur un site unique, ce qui favorisera bien sûr travail en équipe et décloisonnements.

Les enfants de cycle 1 (Petite Section, Moyenne Section et Grande Section) ont rejoint les trois classes de la rue Saint Laurent ; ceux de cycle 2 (CP, CE1 et CE2) se sont regroupés dans les quatre classes de la rue du Général De Gaulle ; les plus grands élèves du cycle 3 (CM1 et CM2) se sont installés dans les deux classes de Saint Mars.

Cette réorganisation a nécessité quelques travaux d'aménagement (sanitaires en particulier) pris en charge par le personnel technique

de la commune.

Les enfants de l'école participeront cette année encore à de nombreux projets artistiques et culturels :

- Ecole et cinéma.
- Classe transplantée (CM1 et CM2).
- Prix des incorruptibles.
- Prix Joël Sadeler.
- Rencontres sportives (danse contemporaine, jeux collectifs, biathlon, orientation).
- Spectacles culturels : Cirque en Sarthe, Orgue à contes.
- Partenariat avec la bibliothèque municipale : lectures et prêts de livres lors de permanences dédiées.
- Lecture dans les classes maternelles par des bénévoles de l'association Lire et Faire Lire.

Toutes ces activités accompagneront et motiveront à n'en pas douter les activités scolaires.

Les Temps d'Activités Périscolaires qu'élus et enseignants ont souhaité poursuivre cette année, tout en engageant une réflexion sur leur devenir, compléteront l'ouverture culturelle proposée à nos écoliers.

La commission scolaire



Les élèves de CM1 et CM2



DES OUTILS NUMÉRIQUES À L'ÉCOLE

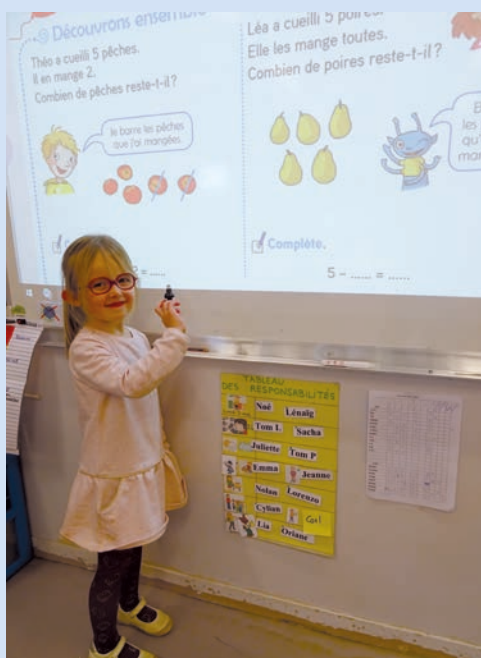
Depuis longtemps consciente de l'importance du numérique à l'école, la commune a répondu favorablement à une demande d'acquisition et de renouvellement d'outils numériques formulée par l'équipe enseignante.

Une classe a été équipée d'un vidéo projecteur interactif, avec tableau blanc, deux autres d'un vidéo projecteur accompagné d'un ordinateur portable dédié.

La malle d'ordinateurs portables existante a été complétée par quatre nouveaux ordinateurs. Cela porte leur nombre à douze permettant un travail plus aisé dans la classe (un ordinateur pour deux élèves).

Les classes de moyenne et grande sections n'ont pas été oubliées. Chacune d'entre elles possède maintenant une tablette et un pico projecteur (mini vidéo projecteur).

Cet équipement d'un montant global de 11 000 € HT permettra aux élèves de maîtriser l'utilisation d'outils indispensables à la vie actuelle. Cet effort d'équipement sera poursuivi dans les années futures.



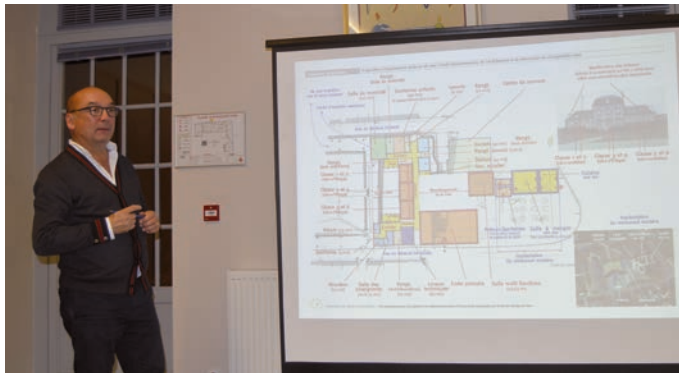
RESTRUCTURATION DE L'ÉCOLE PUBLIQUE ELISABETH ET ROBERT BADINTER

Engagée dès l'année 2010, l'étude exploratoire confiée au CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Sarthe) a été réactivée au cours de l'année 2017. Les premières réflexions avaient conduit à une orientation s'appuyant sur la création en partie haute du Champ de Foire d'un nouveau restaurant scolaire et le regroupement uniquement du site de la maternelle avec les 4 classes élémentaires rue de Gaulle.

La recherche de diminution des coûts de fonctionnement liés à la présence de trois sites scolaires et le passage en commune nouvelle au 1^{er} janvier 2016 ont constitué autant d'éléments nouveaux invitant à approfondir les réflexions déjà engagées collectivement par les élus, les personnels enseignants, les personnels communaux et les parents d'élèves.

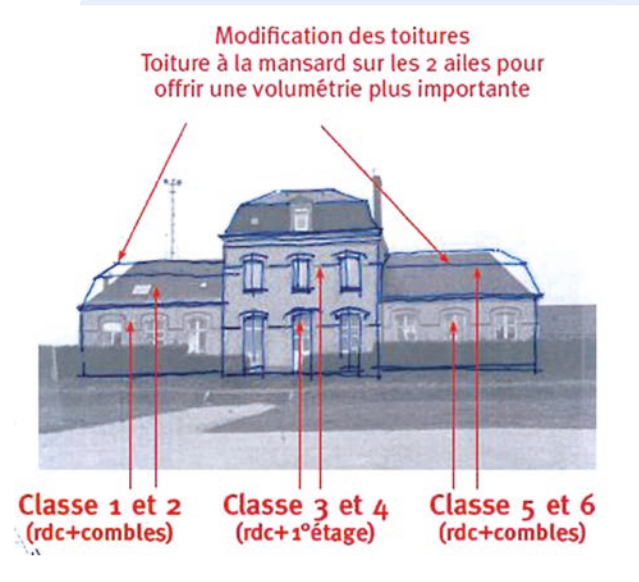
Suite aux propositions de M. Gérard Frédéric, architecte au CAUE, il est ainsi apparu opportun et pertinent de regrouper progressivement les trois sites scolaires existants sur le seul site du Champ de Foire à Ballon, site inscrit et protégé au titre des sites naturels qu'il conviendra de respecter.

Les grandes orientations de ce regroupement s'appuient sur le maintien et la réhabilitation des classes élémentaires



rue de Gaulle, la reconversion du bâtiment central datant du 19^{ème} siècle en salles de classe au nombre de six sur deux niveaux, la construction, côté rue Carnot, d'un restaurant scolaire neuf dans le prolongement de l'actuelle salle multimédia, transformée en salle d'activités. L'ensemble est complété sur les côtés du bâtiment central par différents locaux aux fonctions diverses (salle de motricité, rangements, salle de propreté, laverie, bureau de direction, salle des enseignants, dortoirs, préaux et autres locaux techniques...) reliés par des circulations protégeant des intempéries.

Validé par les membres de la commission scolaire puis récemment par le conseil municipal, le programme ainsi défini va servir de cahier des charges dans le but de choisir un maître d'œuvre dont la mission dès 2018 sera de traduire les orientations en projet définitif et d'accompagner par la suite la commune dans la mise en œuvre de ce dernier (permis de construire, phasage du programme, consultation des entreprises, suivi et réception des travaux...). La construction du restaurant scolaire constituera très probablement la première tranche de ce programme très important mais nécessaire au bon fonctionnement de l'école publique et dans l'intérêt premier des enfants accueillis.



COLLÈGE RENÉ CASSIN

QUELQUES NOUVELLES DU COLLÈGE RENÉ CASSIN

Le collège accueille cette année 362 élèves répartis sur 18 classes.

Pour compléter les activités pédagogiques, de nombreux projets seront mis en place à l'intention des élèves :

- **séjour ski** pour les élèves de 5^{ème},
- **échange avec l'Allemagne** (Dassel) pour les élèves germanistes de 4^{ème} et 3^{ème},
- **séjour « Marais de Brière et Saint-Nazaire »** pour les élèves de SEGPA et d'ULIS.

Deux représentations théâtrales proposées par la compagnie Le Zouave sont également programmées :

- **« La Veillée »** sur le thème de la guerre 1914-1918 pour les élèves de 3^{ème},
- **« L'Orgue à Contes »** pour les élèves de 6^{ème}.

Une matinée « Portes Ouvertes » sera proposée aux futurs collégiens et à leurs parents le samedi 2 juin 2018.



Joël Sadeler et la poésie à l'honneur

Samedi 18 novembre a été remis le prix Joël Sadeler-ville de Ballon-Saint Mars 2017. Évènement exceptionnel cette année puisque deux lauréats ont été récompensés : Chantal Couliou pour **« Le chuchotis des mots »** éditions Les Carnets du Dessert de Lune, recueil de poésies courtes pleines de sensibilité inspirées du quotidien d'une maîtresse d'école amoureuse des enfants, de la nature et de l'océan et Pef pour **« Attrapoèmes »** éditions Gallimard Jeunesse, ouvrage drôle et facétieux rempli de trouvailles et de jeux sonores et visuels qui raviront petits et grands. La commune a attribué l'un des deux prix, la MJC le second. Une cérémonie conviviale animée par les lectures de poèmes des élèves de CP-

CE1 (avec lesquels Chantal Couliou a passé l'après-midi du vendredi pour une séance de poésie très dynamique) et de CM2 de l'école publique Elisabeth et Robert Badinter accompagnés de bénévoles de la bibliothèque municipale a célébré cet événement. Les auteurs accompagnés des poètes de **Donner À Voir**, association partenaire du prix, se sont ensuite prêtés à une séance de dédicaces très appréciée du public.

Joël Sadeler est resté dans les pensées tout au long de cette journée puisque la soirée a fêté les 50 ans de la MJC qui porte son nom depuis l'an 2000 et dont il fut l'un des fondateurs.



Le poème,
L'écrire dans le silence de la nuit
Et puis vouloir le partager,
Le murmurer,
Le chuchoter,
Le dire,
Le crier
Pour qu'il retombe en feu d'artifice
Sur nos visages étonnés.

Chantal Couliou



Pef et Chantal Couliou

Lectures de poèmes
en classe
avec Chantal Couliou

Salon Lydie Coiff
Styliste Visagiste - Barbier - Coiffure de mariée

Elle et lui
Journée continue

02 43 27 20 27

38, rue du général Leclerc - 72290 BALLON





**DE L'ANJOU
ET DU MAINE**

Le bon sens a de l'avenir

CRÉDIT AGRICOLE de BALLON
34, rue du Général Leclerc - Tél. 02 43 27 30 17
ballon@ca-anjou-maine.fr
CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL DE L'ANJOU ET DU MAINE - Société coopérative à capital variable agréée en tant qu'établissement de crédit - 414 993 998 RCS LE MANS - Société de courtage d'assurances immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurances sous le n°107 023 736. Siège social : 48, rue Périmartine - 72003 LE MANS cedex 9 - 11/2014



L'Atelier Des Saveurs
Organisateurs d'événements : Mariage, Cocktail, Anniversaire...
pascal.tesson72@orange.fr | 2 place des Halles Ballon 72290
www.atelier-pascal-tesson.com | Restaurant 1 rue Carnot 72290 Ballon

LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

L'inscription et les prêts sont totalement gratuits.

Après inscription et délivrance d'une carte de lecteur, vous pourrez emprunter trois livres pour une durée maximale de trois semaines.

Le fonds de la bibliothèque est constitué d'ouvrages appartenant à la commune mais aussi d'autres prêtés par la Bibliothèque Départementale de la Sarthe. La bibliothèque municipale achète régulièrement des nouveautés. Vous pourrez, de plus, commander des ouvrages auprès de la BDS par l'intermédiaire des bénévoles.

Vous pouvez consulter le catalogue de la BDS à l'adresse suivante :

www.bds.cg72.fr

Toutes les animations mises en place par la bibliothèque municipale : accueil des classes de l'école publique, lecture et prêts à l'ESAT de Guette-midi, lecture et prêts à la résidence Bel Air, animations enfants mais également permanences, achats, couverture et catalogage sont assurés par des bénévoles.

DES RESSOURCES NUMÉRIQUES POUR LES ADHÉRENTS DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

La plate-forme de ressources numériques Médiabox a été progressivement mise en place par un groupe pilote de 15 bibliothèques sarthoises partenaires du projet numérique de la Bibliothèque départementale de la Sarthe.

Soucieux d'élargir l'éventail de ressources proposées aux lecteurs de la commune, les bénévoles de Ballon-Saint Mars ont souhaité intégrer le nouveau groupe de 10 bibliothèques rejoignant le projet. Le Conseil Municipal, unanime, a validé cette demande qui implique une participation financière annuelle de 400 €.

Le Conseil départemental et la Bibliothèque départementale de la Sarthe ayant retenu la candidature de

Ballon-Saint Mars, ce service gratuit sera proposé aux adhérents de la bibliothèque municipale dès janvier 2018.

Après inscription auprès des bénévoles ou en ligne, vous pourrez accéder gratuitement au service depuis votre domicile. Vous aurez accès à de la musique en ligne (13 millions de titres, écoute illimitée), à des films (4 par mois parmi un catalogue très riche), à un kiosque de presse en ligne (4 magazines par mois), à un espace formation (cours d'autoformation, code de la route, tests, soutien scolaire...), à un espace enfant sécurisé (vidéos, jeux, musique). Tout ceci le plus légalement du monde.

Les bénévoles de la bibliothèque vous accompagneront, si vous le souhaitez, dans la découverte de ce nouveau service. Seule obligation pour en bénéficier, être adhérent de notre bibliothèque (adhésion gratuite), rejoignez nos lecteurs si vous n'en faites pas encore partie !



Horaires d'ouverture de la bibliothèque :

Lundi : 16 h à 18 h

Mercredi : 10 h à 12 h et 16 h à 18 h

Vendredi : 18 h à 19 h 30

Samedi : 10 h à 12 h

Durant les vacances scolaires, seules les permanences du mercredi matin et du samedi matin sont assurées.



RENOUVELLEMENT DES OUVRAGES À LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Les 9 et 10 octobre, les bénévoles de la bibliothèque municipale ont procédé au renouvellement de 800 des 2 000 ouvrages qui nous sont prêtés annuellement par la bibliothèque départementale de la Sarthe. Le 9, après la sortie des rayonnages, un petit toilettage des ouvrages a été réalisé avant leur classement.

Dès le matin du 10, l'équipe de bénévoles attendait de pied ferme le bibliobus tant espéré.

Par petits groupes, les bénévoles conseillés par des professionnels de la BDS ont pu choisir les nouveaux ouvrages, essayant de proposer un large éventail de romans, documentaires, bandes dessinées, pouvant convenir à l'ensemble des adhérents. L'après-midi a été consacré à la mise en rayons des nouveaux livres afin que les lecteurs puissent en profiter dès les permanences du mercredi.

En complément de ce renouvellement, la bibliothèque départementale de la Sarthe, par l'intermédiaire d'une navette passant tous les quinze jours, peut répondre aux demandes plus spécifiques de nos lecteurs.

Les livres de la bibliothèque appartiennent pour une autre partie à la commune (environ 3 000 ouvrages). Ce fonds est enrichi de façon régulière par des achats de nouveautés que les bénévoles cataloguent, couvrent puis mettent à disposition des lecteurs lors des permanences.

Renouvellement, rangement, catalogage, couverture mais également permanences et animations sont assurés par une équipe qui ne ménage pas ses efforts et ne compte pas son temps. Un peu de renfort serait le bienvenu !

Si vous souhaitez la rejoindre, même si vous disposez de peu de temps, n'hésitez pas en parler aux bénévoles lors de vos visites à la bibliothèque. Ils vous accueilleront avec grand plaisir.



MENUISERIE SARL BEAUCLAIR

Fenêtre PVC / ALU / Mixte - Porte d'entrée

Escalier / Cuisine / Parquet

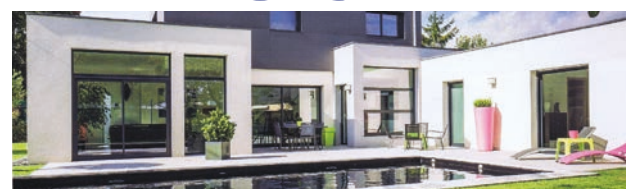
Rénovation / Agrandissement / Construction

Depuis 29 ans à votre service

www.beauclair-menuiserie.fr

Le Portail - 72290 SAINT MARS S/S BALLON

02 43 33 45 78



UN RÊVE DE PETITE FILLE

Son rêve de petite fille, Pauline Janvier, habitante de Ballon-Saint Mars est en train de le réaliser. Poussée par un cousin et encouragée par sa famille et ses proches, elle s'est présentée à l'élection de Miss 15/17 ans Sarthe



2017 et a été élue le 29 avril dernier. C'est d'ailleurs parée de son écharpe qu'elle est venue à la rencontre des visiteurs du comice de Ballon-Saint Mars les 1^{er} et 2 septembre. Son chemin ne s'est pas terminé là puisque, suivie par deux déléguées du comité 15/17 Sarthe : Shanaëlle et Catherine, elle a été élue Miss 15/17 Pays de Loire 2017. Ultime challenge, elle tentera, le 3 mars prochain, de devenir Miss 15/17 National 2018. Nous lui souhaitons d'aller jusqu'au bout de son rêve !

Agée de 17 ans, Pauline est étudiante en classe de 1^{ère} ES au Lycée Montesquieu. Elle envisage une carrière dans le social et pourquoi pas le métier de psychologue. « *Un esprit sain dans un corps sain* », Pauline apprécie également les activités physiques puisqu'elle pratique le badminton et adore les danses latines.

UNE BRILLANTE JOURNÉE DU PATRIMOINE À SAINT MARS

Ce dimanche 17 septembre, l'église était grande ouverte au public. Les visiteurs, une trentaine, ont été accueillis par deux guides chevronnés : Marguerite Buchot, notre référence locale en matière de patrimoine, a eu tout le loisir de mettre en lumière les richesses architecturales, sculpturales, picturales de notre monument historique. Michel Lalos, en éminent spécialiste des cadrans solaires, a pu présenter l'ancien, scellé dans

le mur, à l'intérieur de l'édifice, et sa copie fonctionnelle toute neuve placée sur une table roulante et exposée en plein soleil à l'entrée : les explications n'en furent que plus éclairantes ! Bravo à tous les deux.



FÊTE DE FIN D'ÉTÉ



Samedi 26 août, la commune a fêté, un peu en avance, la fin de l'été. Après un apéritif, 120 convives ont pu apprécier le repas préparé par l'Atelier des saveurs tout en écoutant le répertoire varié du duo Rue Saint Vincent. La soirée s'est conclue par un spectacle offert à tous. Les Frères Brothers, chanteurs a cappella, ont interprété des textes de leur composition devant 150 à 200 spectateurs conquis par leur humour décapant.

Une soirée très agréable qui aurait mérité une assistance plus nombreuse tant la représentation était de qualité. Ces spectacles pourtant gratuits ont du mal à attirer les habitants de notre commune.

Nul ne doute qu'ils seront plus nombreux lors de la prochaine édition de la fête de fin d'été, samedi 1^{er} septembre 2018. Réservez votre soirée, le programme est déjà en cours de préparation !



GUERRE 14-18 : LES VICTIMES DU SECOND SEMESTRE 1917

Au cours du second semestre 1917, Pétain, qui a remplacé Nivelle, poursuit l'offensive au Chemin des Dames, Cette période est marquée par la Révolution d'Octobre en Russie. Un cessez-le-feu est conclu entre la Russie et l'Allemagne. Depuis le début de la guerre, Marie Curie met ses travaux sur la radioactivité et ses effets en médecine au service du secours des blessés du front. Elle participe à la conception d'unités chirurgicales mobiles : des camions (surnommés les « petites Curie ») sont équipés d'appareils radiologiques. En 1917, elle organise une école à l'Institut du Radium (qui deviendra plus tard l'Institut Curie) où seront formées cent cinquante manipulatrices.

Au cours de ce semestre, on déplore 4 victimes résidant à Ballon ou Saint-Mars-sous-Ballon :

» 19/07/1917 GOULETTE Louis Etienne 36 ans

- sergent au 27^{ème} bataillon de Tirailleurs Sénégalais 2^{ème} Cie

» né à Saint-Mars-sous-Ballon, « Le Bourg », le 06/09/1881
» décédé suite à ses blessures le 19/07/1917 à l'ambulance - Calvaire du Lac Blanc, Orbey (68)

» 02/09/1917 CORDELET Louis Alphonse 21 ans

- engagé volontaire au 417^{ème} Régiment d'Infanterie
- » né à Montbizot, « Les Rousses », le 25/01/1896
» tué au Chemin des Dames (02), le 02/09/1917

» 23/10/1917 CABARET Arsène Maurice 24 ans

- caporal au régiment d'Infanterie Coloniale du

Maroc (RICM)

- » né à Montbizot, « Le Puits », le 21/03/1893
- » marié avec Emilienne Alphonsine Marie Laloux le 11/10/1916
- » tué le 23/10/1917 à La Malmaison (02) (secteur du Chemin des Dames)

» 24/12/1917 FOUCAULT Auguste Victor 36 ans

- 4^{ème} C.O.A. (Commis et Ouvriers d'Administration)
- » né à Teillé, « Les Tarderies », le 06/09/1881
» marié avec Berthe Louise Augustine Robin
» décédé suite à un accident d'automobile en service commandé le 24/12/1917 entre Francheville et Pogny (51)

Dans le numéro précédent, il faut apporter les corrections suivantes :

» 16/04/1917 MERCIER Paul Henri 31 ans

- lieutenant au 60^{ème} Régiment d'Infanterie, 5^{ème} Cie
- » né à Ballon, « rue du Grenier à Sel », le 11/04/1886
» marié avec Geneviève Cécile Marie Joseph Hamon du Fougeray au Mans le 10/10/1914
» tué le 16/04/1917 à Berméricourt (51)

A suivre ...

Carrefour
contact

BALLON / SAINT MARS

Tél.: 02 43 77 49 16

JOURNÉE CONTINUE
DU LUNDI AU SAMEDI 8H-20H
DIMANCHE 9H-13H



STATION 24/24

RAYON
BOUCHERIE CHARCUTERIE
TRADITIONNEL



UNION MUSICALE DE BALLON

Vendredi 10 novembre, c'est la générale pour l'ensemble des 4 musiques. La scène est installée pour 60 musiciens. Ce n'est pas que l'harmonie ait enflé d'un coup mais ce sont les musiciens de l'orchestre de la Vègre qui se sont joints à nous depuis le mois de mai car ils n'avaient plus de chef de musique et il fallait préparer leur concert de la Sainte Cécile le 26 novembre. Il y a quand même 11 clarinettes, 11 flûtes, 7 saxophones altos, 6 trompettes, 4 saxophones ténors, 4 saxophones baryton, etc.



Dimanche 12 novembre : nous accueillons les premiers musiciens de l'harmonie « La Note » dès midi, puis nous nous joignons à eux pour préparer le morceau d'ensemble, cela veut dire plus de 100 musiciens qui vont jouer ensemble. Les spectateurs arrivent, essaient de trouver une place assise, il y en a moins que d'habitude, l'orchestre occupe un tiers de l'espace. Et le concert commence. En première partie, c'est l'ensemble des 4 musiques avec des nouveaux morceaux très enjoués comme « Klezmeriana » ou un morceau de musique traditionnelle écossaise dirigés par Cécile Chevallier ou bien « Magic in the air » dirigé par Christophe Brossier.

Nous laissons la place, en deuxième partie à l'Harmonie de Quelaines Saint Gault. Après des morceaux celtiques et très gais, la prestation se termine par un pot-pourri des musiques du groupe Queen qui a beaucoup de succès.

Enfin après quelques minutes d'installation, l'ensemble des 4 musiques rejoint sur scène les mayennais pour un dernier morceau « Irish Dances ».

Le prochain concert aura lieu le samedi 30 juin et ce sera un ciné-concert sur les musiques de Walt Disney avec les élèves de l'école de musique Harmonia et les élèves qui sont aux Temps d'Activités Périscolaires de l'école Elisabeth et Robert Badinter de Ballon-Saint Mars.

Clarisse Bamas



JUMELAGE BALLON-SAINT MARS BILLINGHAY

Le comité de jumelage recevra ses correspondants de Billingham du 27 au 31 mai 2018.

Visites, journée en famille et réception officielle seront proposés aux membres de l'association Anglais et Français.

Si vous êtes intéressés par notre association, vous pouvez appeler M^{me} Froger Jacqueline (02 43 27 35 50).

Véronique Yvard,
nouvelle présidente
du Comité de jumelage



50^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE LA M.J.C. JOËL SADELER

La MJC Joël Sadeler vient de fêter, le samedi 18 novembre 2017, son 50^{ème} anniversaire. Créée en Assemblée générale constitutive le 4 novembre 1967, ses statuts ont été déposés le 10 novembre 1967 en Préfecture de la Sarthe par son premier Président, Michel Lalos, Joël Sadeler et Michel Lautru ayant été à l'origine du rassemblement des premiers jeunes et de la création de la MJC.



Plus d'une cinquantaine d'élus différents ont participé aux conseils d'administration. Pendant ces 50 ans, des milliers d'adhérents avec en moyenne, ces dernières années, 250 par an. Un nombre impressionnant de réunions ; conseils de maison, conseils d'adminis-

tration, bureaux et autres réunions où la MJC était représentée qu'elles soient locales, départementales voire nationales.

À sa création, le nom de notre association était « MJC de Ballon et ses environs », elle a été mise en nom, le 17 juin 2000, en présence de Joël Sadeler qui a été longtemps en outre, le directeur bénévole de notre association. Elle porte désormais le nom de « MJC Joël Sadeler ».

Depuis sa création, la MJC a proposé des dizaines d'activités différentes, activités manuelles, culturelles, sportives, de loisirs accueillant des adhérents de tout âge. Beaucoup d'animateurs, de responsables bénévoles ont animé ces activités, ils ont été remplacés, au fil des années par des professionnels. Nous avons eu des responsabilités aux conseils d'administration des Fédérations Départementale, Régionale, Nationale des MJC. Notre MJC en milieu rural a été longtemps un exemple au niveau national. Quand on parlait MJC en milieu rural, on citait la MJC de Ballon.

Le samedi 18 novembre, nous avons invité tous les anciens adhérents ayant eu des responsabilités ou ayant encadré nos activités.

Une soirée autour d'un repas animé par deux groupes musicaux, Méditango et le 5tet de Jean Pierre Derouard, ainsi que par l'Atelier théâtre adolescents de la MJC et des poètes de « Donner à voir ».

Une soirée festive, amicale, pleine de souvenirs, à renouveler mais peut-être pas dans 50 ans...

Jean-Yves Lefèvre
Président de la MJC Joël Sadeler

BALLON HANDBALL CLUB (BHBC)

Cette nouvelle saison 2017/2018 qui vient de débiter pour le Ballon HandBall Club s'annonce des plus intéressantes. En effet, ce sont 4 équipes jeunes (-10 mixtes, -12 féminines et masculins et -14 féminines) propres au BHBC et 4 équipes en convention avec le HC La Bazoge (-16 féminines, -16 masculins A et B et séniors féminines) qui évolueront en championnat cette saison.

Le recrutement a été favorable chez les jeunes qui représentent l'avenir du club avec (9 -10 ans), (11 -12 ans filles), (10 -12 ans garçons) et (12 -14 ans filles).

Les équipes en convention affichent des effectifs complets et évoluent de manière optimum.

Le fait sportif marquant de cette nouvelle saison est sans nul doute la création de l'équipe seniors féminines conventionnée La Bazoge/Ballon qui évolue en championnat régional. Une grande première pour les plus jeunes qui jouaient en -20 filles la saison passée, voire en -16 ans.

L'équipe loisir mixte après avoir perdu quelques éléments retrouve un effectif comparable à l'an passé avec 18 licenciés en parfaite parité 9 femmes et 9 hommes.

À ce jour le BHBC comprend 96 licenciés dont 14 dirigeants avec l'arrivée de 2 nouveaux coaches.

Les inscriptions sont possibles tout au long de la saison (le dossier est disponible : <http://bhbc72290.clubeo.com/page/n-a.html>).

La formation, autre volet important de notre activité se poursuivra avec les jeunes arbitres et les entraîneurs et nous renouvelerons les stages pendant les vacances scolaires.

Autre nouveauté cette année, la boutique en ligne du BHBC avec notre partenaire MY FYT13 accessible depuis notre site www.bhbc72290.clubeo.com rubrique « Boutique » qui commercialise des articles sportifs à l'effigie du BHBC. Sur notre site



également sont disponibles toutes les infos, contacts, actualités, photos, résultats et vie du club etc.

Quelques dates importantes à retenir cette saison :

- La Galette du club le 20 janvier 2018 à 18h00 à la halle aux sports de Ballon
- Le repas et soirée dansante le 17 mars 2018 à 19h00 à la salle des fêtes de Ballon
- La journée famille parents enfants le 2 juin 2018 à la halle aux sports de Ballon
- L'assemblée générale du BHBC le 15 septembre 2018 à 10h00 à la MJC de Ballon.

Pour nous rejoindre et participer à l'encadrement, l'entraînement, l'accompagnement des jeunes ou autre vous pouvez contacter Bruno Lalande 06 63 64 92 15 ou brunlande@gmail.com

À bientôt

Bruno Lalande,
Président du BHBC



FATINES

06 80 63 84 39 - 02 43 89 25 24

ÉLECTRICITÉ PLOMBERIE CHAUFFAGE

Salle de bain clé en main / Chauffage toute énergie
Pompe à chaleur / Domotique / Motorisation de portail
Réseau informatique VDI

sarl.bouttier@gmail.com

BALLON

06 67 76 76 50



COLLECTE DES DÉCHETS - DU NOUVEAU POUR 2018

Les emballages recyclables :

À compter du 1^{er} avril 2018, vos emballages recyclables (hors verre) seront collectés devant votre porte, un calendrier de collecte vous sera fourni. À cet effet, des sacs jaunes vous seront distribués lors des permanences en mairie. Fin 2018, un bac à couvercle jaune vous sera remis. Il remplacera les sacs jaunes dès janvier 2019.

Attention, vous devrez continuer à apporter le verre aux points d'apport volontaire.

La déchèterie :

Une carte magnétique d'accès à la déchèterie vous sera remise lors des permanences de distribution en mairie. Elle vous permettra



d'ouvrir la barrière automatique donnant accès à la déchèterie. 24 passages par an vous seront attribués. Des passages supplémentaires seront possibles moyennant une participation financière complémentaire.

La recharge de 24 passages se fera automatiquement tous les ans mais le solde de l'année précédente ne sera pas conservé.

Vous trouverez toutes les informations nécessaires dans le prochain bulletin communautaire de Maine Cœur de Sarthe et pourrez questionner les élus présents lors des permanences de distribution des sacs.

Déchets ménagers :

Pas de changement dans l'immédiat.

PERMANENCES DE DISTRIBUTION DES SACS

À Ballon (Mairie) :

- Mercredi 3 janvier 2018 de 9 h à 12 h
- Samedi 6 janvier 2018 de 9 h à 12 h
- Mercredi 10 janvier 2018 de 9 h à 12 h
- Samedi 13 janvier 2018 de 9 h à 12 h

À Saint Mars (Mairie) :

- Vendredi 12 janvier 2018 de 15 h à 19 h
- Samedi 13 janvier 2018 de 9 h 30 à 12 h 30
- Vendredi 19 janvier 2018 de 15 h à 19 h
- Samedi 20 janvier 2018 de 9 h 30 à 12 h 30

DÉPÔTS SAUVAGES

En avril dernier, une personne mal intentionnée s'est débarrassée de déchets de chantier, déversés dans un chemin communal. Une plainte a été déposée immédiatement par la commune auprès de la gendarmerie de Ballon-Saint Mars. Après enquête, les gendarmes ont réussi à identifier l'individu en question. La commune s'étant portée partie civile, l'individu est passé en jugement au tribunal du Mans au mois de juin. Il a été condamné à rembourser les frais de nettoyage du site à la commune ainsi qu'à une amende.

STOP aux dépôts sauvages : notre déchèterie intercommunale de Montbizot est à votre disposition pour que vous puissiez y déposer vos encombrants et autres déchets.



ACCUEILS DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT

La communauté de Communes Maine Cœur de Sarthe porte la compétence Action Sociale d'intérêt communautaire, notamment pour les actions en matière de petite enfance, enfance et jeunesse.

Le Relais d'Assistants Maternelles Parents Enfants (RAMPE) accueille et accompagne déjà toutes les assistantes maternelles et parents du territoire. Les familles des communes de Neuville, Saint-Pavace, La Bazoge et Sainte-Jamme pourront, à compter du 1^{er} janvier 2018, être accueillies au multi-accueil « les p'tits bouts du Maine » à Montbizot uniquement, dans un premier temps, pour de l'accueil temporaire, un projet d'un deuxième multi accueil étant en réflexion.

Les Accueils de Loisirs sans Hébergement (ALSH), de Montbizot, Neuville et La Bazoge se regrouperont à compter du 1^{er} janvier 2018, il s'agit de l'accueil des enfants de 3 à 12 ans pendant les vacances scolaires. Ce rapprochement, soutenu par la Commune de Communes, sera porté par la Maison des Projets (MDP), centre social de Ballon-Saint Mars.

Aussi, pour informer les habitants de cette nouvelle organisation de l'ALSH sur 2018, la MDP avec la communauté de communes mettent en place des réunions publiques auxquelles chaque famille est invitée à participer et à échanger sur ce service qui s'organise à l'échelle du territoire.

Réunions publiques :

- Mardi 23 janvier à 18 h 30 à Neuville (Salle Bourillon)
- Samedi 27 janvier à 10 h 00 à St Pavace (Salle Ste Anne)
- Mardi 30 janvier à 18 h 30 à La Bazoge (salle de l'Envol)
- Samedi 10 février à 10 h 00 à Souigné sous Ballon (salle polyvalente)

Nous vous invitons à suivre les activités de la Maison des Projets sur le site <http://www.maisondesprojets.fr>

LES P'TITS BOUTS DU MAINE

La structure Petite Enfance « Les P'tits Bouts du Maine » vous accueille à Montbizot, rue du Tertre. L'équipe du RAMPE et du multi accueil est à votre disposition pour répondre à toutes vos questions autour de vos jeunes enfants et/ou de vos pratiques professionnelles auprès de ce public.



Pour nous contacter :

**Vous pouvez nous joindre par mail : petite-enfance@mainecoeurdesarthe.fr
Par téléphone : 02 43 20 42 00 du mardi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h et le vendredi de 8 h 30 à 12 h.**

Le recensement de la population de Ballon-Saint Mars se déroulera du 18 janvier au 17 février 2018.

Il s'opérera selon un découpage en 5 secteurs. Un appel à candidature d'agents recenseurs a été effectué.

Parmi les candidats, les cinq personnes retenues sont : Régine Pichereau, Brigitte Lambin, Manon Charlot, Alain Bontemps et Martine Fouillet.

Nouveauté : il sera fortement recommandé de répondre au questionnaire par internet.



Site internet

En tapant l'adresse suivante : www.commune-de-ballon.fr dans votre navigateur, vous accéderez au site internet de notre commune. Vous y trouverez un grand nombre d'informations qui pourront vous être utiles : histoire, patrimoine, artisans et commerçants, associations, loisirs, calendrier des fêtes, horaires des TIS et des TER, établissements et restaurant scolaires mais également formalités administratives, plan local d'urbanisme...

Vous pourrez également contacter par courriel les services de la mairie pour toute demande d'information complémentaire.

Ouverture des mairies au public :

Ballon

du lundi au vendredi inclus :
de 9 h à 12 h et de 16 h 30 à 17 h 30

samedi matin :
de 9 h à 12 h

Saint Mars

lundi et jeudi :
de 9 h à 12 h

mercredi :
de 9 h à 12 h et de 15 h à 18 h

Bulletin d'information n°4 de Ballon-Saint Mars

Réalisé par la Commission Communication

Responsable de la publication : Pierre Etcheberry

Photos : Mairie

Imprimé par Numeriscann 24 à Saint-Pavace à 1 200 exemplaires

UN NOUVEL ÉTAL AU MARCHÉ

Depuis le début du mois d'octobre, un nouvel étal a pris place sur le marché du mercredi matin.

Les légumes de M^{me} Francine Grigné agricultrice à Torcé-en-Vallée sont proposés aux habitants. Ils sont cultivés localement sur son exploitation et issus d'une agriculture modérée utilisant le moins de traitements possible. Salades, choux, carottes ou encore poireaux et potirons sont accompagnés de quelques fruits destinés à compléter l'offre à la clientèle. Des paniers « soupe » ou « d'été » peuvent être commandés suivant la saison.



CARREFOUR CONTACT

Le supermarché, installé sur la commune depuis le 5 août 2015 sous l'enseigne G20 et repris suite à sa liquidation judiciaire en février dernier par le groupe Carrefour sous l'appellation « Carrefour Contact », a un nouveau gérant qui a l'ambition de s'installer dans la durée.



Un contrat de location gérance de trois ans a été signé par Thierry Lebert, directeur salarié depuis août. Des travaux ont été effectués afin d'intégrer un rayon boucherie/charcuterie traditionnel dans la surface de vente qui s'est vue par la même occasion totalement réorganisée afin de correspondre aux prérogatives de l'enseigne. Les rayons fruits et légumes et point chaud ont été réaménagés afin d'être « mieux tenus ».

Les références sur les rayons frais sont plus nombreuses. Terminés avant les fêtes de fin d'année, ces travaux ont fait l'objet d'une inauguration officielle le 19 décembre.

Les horaires d'ouverture sont maintenus : du lundi au samedi 8 h - 20 h, dimanche 9 h - 13 h.

LES LÉGUMES DE LA CORNE

Perrine Guinet a dû arrêter le marché ballonnais à contrecœur après deux années passées à y vendre ses récoltes. Ses cultures, labellisées agriculture biologique depuis avril 2017 s'étant particulièrement bien développées depuis son installation, les ventes réalisées sur le petit marché local devenaient insuffisantes pour écouler sa production.

Perrine a donc fait le choix de s'installer sur des marchés plus grands, notamment celui des Maillets le mardi et les Jacobins le vendredi.

Afin de continuer à proposer ses produits à la clientèle locale, Perrine propose une vente sur son lieu de production, au lieu-dit « La Corne » le mardi de 16 h à 19 h.



DEMAIN

Contactée par le mouvement citoyen Alternatiba Sarthe, la commune a répondu favorablement à une proposition de projection publique du film « Demain ».

« Et si montrer des solutions, raconter une histoire qui fait du bien était la meilleure façon de résoudre les crises écologiques, économiques et sociales, que traversent nos pays ? »

Durant leur voyage, Cyril Dion, Mélanie Laurent et leurs acolytes ont rencontré les pionniers qui réinventent l'agriculture, l'énergie, l'économie, la démocratie et l'éducation. En mettant bout à bout ces initiatives positives et concrètes qui fonctionnent déjà, ils commencent à voir émerger ce qui pourrait être le monde de demain... »

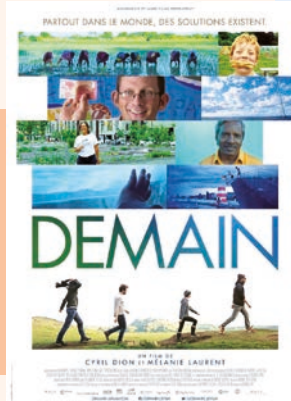
Cette projection animée par Alternatiba se poursuivra par des échanges et les interventions d'acteurs locaux qui vous présenteront leurs expériences.

Projection du film « Demain »

Samedi 20 janvier 2018 à 20 h 30

Salle des fêtes de Ballon

Rêvons l'avenir ensemble !



VOS DÉMARCHES EN LIGNE

Désormais vous pouvez effectuer vos démarches en ligne sur le site : <https://ants.gouv.fr/>

Plus besoin de vous déplacer en préfecture !

Permis de conduire :

- Demande en cas de : vol, perte, détérioration, fin de validité, changement d'état civil et changement d'adresse
- Renouvellement de permis poids lourd ;
- Réussite à l'examen (premier permis, extension de catégorie, suite à une suspension ou une annulation) ;



Validation de titre ou diplôme professionnel

Conversion de brevet militaire.

Certificat d'immatriculation :

- Déclaration de cession entre particuliers ;
- Pré-demande de changement de titulaire pour les véhicules d'occasion immatriculés dans le système SIV ;
- Changement d'adresse ;
- Certificat de non-gage.



Pour plus d'informations : www.demarches.interieur.gouv.fr

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ



Comme précisé dans le bulletin n°3 de notre commune, les demandes de carte nationale d'identité doivent être déposées dans les mairies équipées d'un dispositif de recueil et non plus dans les mairies de Ballon-Saint Mars. Le nombre de mairies équipées étant restreint, le temps d'attente pour obtenir cette carte est parfois long.

Pour ne pas vous trouver en difficulté, prenez vos précautions, anticipez votre demande.

Au préalable, il vous est conseillé de vous rendre sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (<https://ants.gouv.fr/>) afin de préparer votre dossier.

Pour rappel, communes équipées les plus proches : La Bazoge, Coulaines, Le Mans...



PACTE CIVIL DE SOLIDARITÉ

Le Pacs est un contrat conclu entre deux personnes majeures, pour organiser leur vie commune. Pour pouvoir le conclure, les partenaires doivent remplir certaines conditions et rédiger une convention. Ils doivent ensuite la faire enregistrer. Depuis le 1^{er} novembre 2017, l'enregistrement des pactes civils de solidarité est transféré à l'officier d'état civil de votre commune déléguée. Il peut également se faire auprès d'un notaire.

Pour toute demande d'information, vous pouvez vous adresser à la mairie ou consulter le site internet de la commune (<http://www.commune-de-ballon.fr>).

JE SOUHAITE RENTRER EN MAISON DE RETRAITE

Via Trajectoire est un service public gratuit, confidentiel et sécurisé. Pensé pour simplifier votre admission en maison de retraite (EHPAD, EHPA, RA, USLD, HT, AJ), il est accessible aux personnes que vous désignez ou qui agissent en votre nom.

Vous pourrez visualiser les maisons de retraite à proximité de votre domicile ou d'une zone géographique de votre choix. Il vous permettra d'affiner votre recherche et de trouver un établissement répondant à vos besoins (budget, type d'hébergement, prestations de soins...).

viatrajectoire.fr

INSCRIPTION LISTES ÉLECTORALES POUR L'ANNÉE 2018

Les personnes qui souhaitent s'inscrire sur les listes électorales de la commune sont invitées à se présenter au secrétariat de l'une des 2 mairies au plus tard le 31 décembre 2017. Se munir d'une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport en cours de validité ou dont la validité a expiré dans l'année précédant le dépôt de la demande d'inscription) et d'un justificatif de domicile dans la commune (quittance de loyer, facture EDF ou de téléphone fixe etc.).

La mairie de Ballon sera ouverte au public le samedi 30 décembre de 9 h à 12 h.

TER

Depuis le 2 juillet 2017, de nouvelles relations entre Alençon et le Mans avec plus de correspondances en gare du Mans ont été mises en place.

Des fiches horaires sont à votre disposition en mairie et dans certains commerces dont Super U Sainte-Jamme. Dans ce magasin des billets TER sont proposés à la vente. Il existe toutes sortes de tarifs intéressants. N'hésitez pas à vous renseigner dans les gares et sur internet !

Faites des économies en utilisant le TER pour aller au travail. Exemple : coût d'un trajet de 40 km aller-retour sur 11 mois : train 280 € (avec participation de l'employeur), voiture 5 CV (barème impôts 2016) : 3 872 €.

Rappel : Soyez vigilants à l'approche d'un passage à niveau. Ne traversez pas les voies lorsque le feu est clignotant ! Un accident engendre de lourdes conséquences. Récemment des adolescents ont été aperçus en train de se promener avec leurs vélos sur les voies : parents soyez vigilants, un accident est vite arrivé !

Emprunter les transports en commun signifie davantage respecter la planète !

ass.usagers.ter.lemans.alencon@gmail.com